

# Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration de Manifestampe du jeudi 18 septembre 2014

La réunion s'est tenue à la Maison des Associations du 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris de 14h30 à 18h

#### Présents

Dominique Aliadière (DA)
Claude Bureau (CB), vice-président
Céline Chicha-Castex (CCC)
Michel Cornu (MC), trésorier
Khédija Ennifer-Courtois (KEC),
Catherine Gillet (CG), vice-présidente, responsable Internet
Lauren Laz (LL)
Christine Moissinac (CM)
Anne Paulus (AP), secrétaire
Maxime Préaud (MP), président
Ana Sartori (AS),
Sophie Villoutreix-Brajeux (SVB)
Michel-Henri Viot (MHV)

## Excusés

Anne Dell'Essa (ADE) Grazia Rapacciulo (GR)

Voici les points de l'ordre du jour tels qu'ils ont été abordés, dans l'ordre :

## 1 - Dates des prochaines réunions de CA pour la saison 2014-2015

Le CA a décidé des dates suivantes :

- Lundi 3 novembre 2014 à 14h CHEZ DOMINIQUE ALIADIERE, PARIS 6e.
- Mardi 16 décembre 2014 à la MdA17
- Mercredi 11 février 2015 à la MdA17
- (AGO et AGE le samedi 14 mars 2015)
- Jeudi 26 mars 2015 à la MdA17
- Jeudi 23 avril 2015 à la MdA17
- Mercredi 17 juin 2015 à la MdA17

AP fera les réservations de salles correspondantes.

## 2 - Préparation de l'AGE et AGO du 14 mars 2015

Projet de modification des statuts et RI

Ce point sera traité à la prochaine réunion de CA.

# Projet détaillé de vote par correspondance (voie postale)

CB fait une proposition de planning et de mode opératoire. Sur cette base, le CA a décidé du planning suivant :

13/01/15 : appel à candidature envoyé par courriel auquel est joint le formulaire de candidature.

13/02/15 : limite de réception des candidatures

20/02/15: envoi des convocations

10/03/15 : date limite de réception des votes par correspondance (voie postale)

14/03/15: AGE et AGO

# Contenu de la lettre de convocation :

- La convocation (recto) avec le pouvoir (au verso)

- le projet de statuts modifiés (4 pages soit 2 feuilles)
- le bulletin de vote par correspondance

Un membre qui ne peut pas venir à l'AG a le choix soit de donner son pouvoir à un membre soit d'envoyer son bulletin de vote par correspondance.

NB : le bulletin de vote qui sera remis le jour de l'AG sera imprimé sur un papier de couleur tandis que celui qui sera destiné au vote par correspondance sera sur papier blanc, afin d'éviter des doubles votes. Seul le bulletin de couleur sera utilisable le jour de l'AG.

Grâce au pointage des membres ayant voté par correspondance, il sera possible d'éviter de leur remettre à tort un bulletin si ceux-ci sont tout de même présents à l'AG.

LL se propose pour faire le relevé et le pointage des bulletins reçus par correspondance.

Un système de double enveloppe permettra de garantir la confidentialité du vote tout en gardant la traçabilité du votant.

Une urne sera prévue dans laquelle seront versés les votes par correspondance et qui servira à recueillir les bulletins de vote de l'AG.

Forme du bulletin (une version 3 voix sera créée pour les personnes morales) :

Manifestampe	
AGE du 14 mars 2015	
1 voix	
***	
Concernant la modification des statuts présentée en AGE, je vote :	
Pour Contre	Abstention

(Cocher une seule case)

AGO du 14 mars 2015

Renouvellement des membres du CA

X postes sont à pourvoir

Nom et prénom du candidat 1 par ordre alphabétique

Nom et prénom du candidat 2 par ordre alphabétique

Nom et prénom du candidat 3 par ordre alphabétique

Nom et prénom du candidat 4 par ordre alphabétique

(Rayer les noms des candidats pour lesquels vous ne souhaitez pas voter, en gardant un maximum de X noms.)

## Déroulement de l'AG:

1ère partie : AGO (sauf le vote du renouvellement du CA)

2ème partie : AGE et vote des statuts modifiés.

3ème partie : AGO fin (vote du renouvellement du CA)

Pause?

Table ronde

#### Préparation de la table ronde

La thématique des artothèques en France et leurs rôles dans la diffusion de l'estampe a été retenue lors du précédent CA.

CCC a contacté quelques responsables à travers l'association qui fédère un grand nombre d'artothèques. Il s'agirait de réunir les points de vue

- d'un(e) responsable d'artothèque,
- d'un adhérent
- d'un responsable du réseau des artothèques (qui aborderait les différences rencontrées en fonction des statuts des artothèques)

CCC propose de contacter les possibles intervenants et d'assurer l'animation de cette table ronde. Le CA l'en remercie.

## 3 - Fête de l'estampe 2015

Communication sur le bilan de la Fête de l'estampe 2014 et annonce de l'édition 2015

Une discussion s'installe autour des différents journaux qui pourraient relayer cette information.

Pour des questions de délais, il semble peu faisable de faire paraître un article complet rédigé par un membre du CA de Manifestampe dans les Nouvelles de l'estampe comme l'an passé. En revanche, on pourrait envisager un bref article-bilan et une annonce pour l'édition 2015. Il est convenu de demander à Mr Melot de signer un tel article court. CCC lui fera la demande.

Il est également convenu de faire une demande de parution dans Art et Métiers du Livre.

Par ailleurs le Book Fête de l'estampe 2014 est presque finalisé par AP et AS; il met bien en valeur le nombre, la portée et la diversité des évènements de cette deuxième édition. Ce document sera mis en ligne prochainement et pourra être utile dans nos démarches prochaines auprès du ministère de la Culture afin d'obtenir le droit d'utiliser le logo du ministère pour cette fête.

## Validation des documents 2015

CG a réalisé les flyers et logos de la 3<sup>e</sup> édition de la Fête de l'estampe. La couleur retenue est l'orange.

Ces documents ont été validés en séance. Ils ne seront pas imprimés immédiatement car nous sommes en attente de l'autorisation d'utiliser le logo du ministère de la Culture. Néanmoins, il ne faudra pas trop tarder pour envoyer les cartes et stickers aux participants dès leur inscription. MC suggère même de faire un envoi de remerciement aux participants 2014 à l'automne avec quelques stickers et flyers pour susciter les réinscriptions.

CG fera la mise à jour du blog pour le lancement des inscriptions 2015 au début du mois d'octobre. Il faut mettre à jour le communiqué de presse.

Concernant la fabrication de produits dérivés, AP avait initialement proposé la réalisation d'un sac de transport pour cadres. Cette opération risque de se révéler coûteuse alors qu'à l'occasion de la rentrée certains distributeurs de matériel pour Beaux-arts ont proposé un sac de bonne qualité à 4,95 euros... Le CA doit donc réfléchir à d'autres types de produits dérivés en lien avec notre secteur.

## 3 - Démarches auprès du ministère de la Culture

Suite à notre lettre adressée fin juin 2014 à Madame la Ministre Aurélie Filippetti, Manifestampe a reçu une réponse lui indiquant le dossier avait été transmis à la Direction générale de la création artistique.

AP propose de rappeler le ministère pour savoir où en est notre demande. Il s'agit d'avoir au plus vite des indications sur la possibilité ou non d'utiliser le logo du ministère pour la Fête de l'estampe 2015.

#### 4 - Site internet

CG fait le point sur la finalisation du site internet. Celui-ci n'est pas à son optimum et malheureusement, notre prestataire vient de déclarer forfait avant la fin du projet... Il abandonne avant d'avoir finalisé, entre autres, le fonctionnement des pages personnelles. Alors que nous sommes au milieu du gué, nous devons trouver rapidement un développeur qui puisse terminer cette mission avec Symfony. LL propose de rechercher un prestataire compétent. On pourra alors avoir un devis. En aucun cas il ne s'agira de refaire un autre site.

CG exprime très clairement son souhait de passer la main en ce qui concerne la gestion du site, mission qu'elle assume depuis 10 ans,

CG insiste sur la nécessité de constituer une équipe de compétences au sien du CA. La réunion qui a eu lieu le 18/09/15 matin avait cet objectif. Y ont participé : CG, MC, CB, AP, AS et SVB. Une première prise en main de la gestion des actualités a été présentée. Il est nécessaire de reprogrammer rapidement une autre date de réunion de travail et ensuite se répartir les rôles (gestion en profondeur du site, gestion de la base de données des membres, gestion des actualités, gestion des mails, gestion des autres rubriques, gestion du blog FdE et de la newsletter). Cette question est des plus urgentes et cruciales.

GR est ok pour développer la présence sur Facebook de Manifestampe.

CM dit pouvoir entretenir une veille et collecter des renseignements sur les activités et évènements de l'estampe, elle-même recevant déjà beaucoup de documentation grâce à ses propres activités.

#### Répertoire de l'estampe

CCC informe que le répertoire de l'estampe, voulu comme un état des lieux des galeries, ateliers, éditeurs et associations actifs dans le domaine, a été constitué par une stagiaire de la BNF cet été. CCC doit encore relire et amender le fichier .xls avant de pouvoir le partager avec Manifestampe en vue de sa mise en ligne. Le CA se réjouit de ce geste fort et en remercie CCC.

# 5 - Relations Manifestampe-Gravix,

CM donne quelques informations sur les activités actuelles de Gravix. Le Prix Gravix 2015 semble pouvoir se tenir une nouvelle fois chez Michèle Broutta. CM prépare donc le prochain prix, s'attelle à l'écriture d'une nouvelle lettre d'information, très attendue selon le reste du CA, souhaite alléger le site web de la Fondation et constituer un forum, un espace de discussions, parfois autour d'un thème, et de propositions de services aux artistes et à leurs héritiers.

CM souligne son désir de faire évoluer Gravix, et notamment son prix, notamment depuis la multiplication des prix qu'elle a pu observer en ces dernières années. Elle partage ses interrogations quant à la manière d'aider au mieux les artistes : soutien aux lieux d'exposition émergeants ? Mécénat financier ? Mise à disposition de compétences ?

CM dit enfin vouloir développer et étoffer les liens entre Gravix et Manifestampe, disposition qu'elle souhaite proposer au prochain CA de Gravix le 6 octobre. Il s'agirait pour elle d'accueillir dans son conseil de fondation un membre de Manifestampe, cette dernière devant assurer la même disposition au sein de son propre CA.

Les autres membres du CA accueillent très favorablement le principe de ce partenariat, soulevant toutefois un problème statutaire puisque son CA est élu par les membres de la Fédération. Très longue discussion sur la faisabilité d'un tel échange, sans réel aboutissement.

MP exprime sa lassitude quant à la longueur de la séance et les prochains points de l'ordre du jour sont abordés rapidement.

## 6 - Maison de l'estampe (suites des démarches)

Rien à signaler.

## 7 - Ici & Là (saison 2)

DA signale que le contenu de l'exposition a dû être considérablement remanié, du fait des estampes vendues, des déplacements de certains artistes et des difficultés de certaines associations comme Le Trait, au bord de la fermeture, ou la JGC.

DA indique avoir démonté l'une des deux expositions et avoir des cadres à vendre.

DA informe également d'un récent dégât des eaux qui l'a alarmé sur un problème d'assurance à traiter. En effet, les estampes sont assurées « clou à clou » pour deux mois d'exposition mais pas entre les expositions. Il se charge de contacter l'assureur pour résoudre le problème.

CG dit que la Ville de Dreux pourrait être intéressée par la présentation de certaines estampes d'*Ici* & *Là* en 2016.

## 8 - Festival de l'estampe

Rien à signaler.

#### 9 - Points d'information brefs :

# - suite du concours d'affiche "Offrir une estampe"

MP attend des nouvelles de Mireille Romand.

# - carte de vœux 2015, (impression et liste de diffusion)

CG reprend contact avec Christine Bouvier afin de faire le point sur sa proposition et de connaître ses besoins (impression, papier, etc.).

## - deuxième session des Master-class

La prochaine Master-class de MHV se tiendra le 2 octobre. Seules deux personnes se sont inscrites, laissant deux places libres. Résolution est prise de maintenir malgré tout cette rencontre et de relancer l'intérêt pour elle par un flash sur le site web. Depuis le CA, 2 personnes ont adhéré à Manifestampe pour pouvoir y participer.

## - dépôt des "marques" Manifestampe, etc.

SVB indique avoir trouvé deux marques déposées : Maison de l'estampes [sic] à Garches et Maison de l'estampe des Grands Moulins. Le CA approuve une recherche autour de la marque Maison de l'estampe par l'INPI pour 50 euros.

Le dépôt de la marque coûtant 225 euros, le CA demande à SVB de procéder au dépôt de :

- Maison de l'estampe
- Manifestampe
- Festival de l'estampe.

# - devis Base de données Manifestampe :

Michel Cornu présente un devis demandé à une société relatif à l'amélioration de la base de données que MC gère depuis le début de Manifestampe. Il s'agit de pouvoir ajouter des outils ergonomiques et la possibilité de faire ressortir des rapports spécifiques. Le devis s'élève autour de 2.000 €. Etant donnée l'importance de la somme il est convenu de demander un devis plus détaillé.

# 10 - Prochaine réunion de CA

Le CA se réunira le lundi 3 novembre à 14h CHEZ DOMINIQUE ALIADIERE, PARIS 6e.